

# **PROCÈS-VERBAL**

## **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le premier (1<sup>er</sup>) jour de mai 2017 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Monsieur J.-Denis Picard, conseiller	siège # 6

### **Absences motivées**

Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur André Gamache.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. Items statutaires**

1.1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2. Adoption du procès-verbal :	Décision
• Session ordinaire du 3 avril 2017	
• Session extraordinaire du 19 avril 2017	
1.3. Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4. Adoption des comptes à payer	Décision
1.5. Dépôt de la situation financière au 1 <sup>er</sup> mai 2017	Information
1.6. Rapports des responsables des comités	Information

### **2. Administration**

2.1. Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.2. Formation – Élections	Décision
2.3. Domaine Aylmer – Résiliation de l'entente et suite	Décision
2.4. États financiers de l'exercice se terminant le 31/12/2016	Décision
2.5. Atelier de formation Infotech	Décision
2.6. Amélioration du réseau routier – aide financière	Décision

### **3. Aqueduc et égout**

### **4. Sécurité publique**

### **5. Voirie & bâtiments**

5.1. Ajout de gravier – choix du fournisseur	Décision
5.2. Camion usagé – affectation surplus accumulé	Décision
5.3. Poste d'opérateur journalier à combler – temps plein	Décision
5.4. Poste de journalier à combler – occasionnel	Décision
5.5. Formation personnel de voirie : gestion des eaux	Décision

### **6. Urbanisme et environnement**

6.1. Distribution annuelle des petits arbres – circulaire à paraître	Information
--	-------------

6.2. Inspecteur en env. et bâtiment : ajustement salarial Décision

## 7. Loisirs et culture

7.1. Rassemblement Paramoteur Stratford 2017 Décision

## 8. Affaires diverses

8.1. Route des Sommets Décision

8.2. Domaine de la Sobriété – renouvellement entente Décision

## 9- Liste de la correspondance

- M. Marcel Boisvert
- Communiqué de la SAAQ sur la sécurité à vélo
- Lettre de M<sup>me</sup> Louise Moreau et M. Jean-Guy Morasse

### Supports financiers

- Fondation Jeunesse secondaire Disraeli
- La journée Trippante

### Invitations

- 9 mai : Tournée du président de la FQM
- 9 mai : rencontre du Comité local de bassin versant du Grand lac St-François
- 11 mai : La culture du Granit se dévoile. (lancement)
- 30 mai : rencontre du Comité local du bassin versant du Lac Aylmer / Lac Louise

## 10- Période de questions

## 11- Certificat de disponibilité

## 12- Levée de la session régulière

### 1. Items statutaires

#### 1.1. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par monsieur le maire André Gamache.

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2017-05-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 1.2. Adoption du procès-verbal

##### • **Session ordinaire du 3 avril 2017**

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 3 avril 2017 tel que présenté par la directrice générale.

2017-05-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

- **Session extraordinaire du 19 avril 2017**

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session extraordinaire du 19 avril 2017 tel que présenté par la directrice générale.

2017-05-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.3. Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du Conseil.

1.4. Adoption des comptes à payer

**Liste des comptes à payer au 1<sup>er</sup> mai 2017**

4	PETITE CAISSE	143.95 \$
8	DANY ST-ONGE	234.86 \$
29	VILLE DE DISRAELI	6 205.14 \$
33	SUCCES FORD INC.	504.72 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	36.00 \$
61	CMP MAYER INC.	689.85 \$
120	RETRAITE QUÉBEC	840.18 \$
133	JÉRÔME BRETON	59.80 \$
141	LES LOISIRS ST-GABRIEL DE STRATFORD	12 000.00 \$
301	MARCHÉ RÉJEAN PROTEAU	32.94 \$
321	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	82.05 \$
431	TOURISME CANTONS-DE-L'EST	415.06 \$
467	SUMACOM INC.	97.73 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE	2 671.20 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	418.17 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	79.74 \$
682	FERME R.G. CHAMPOUX S.E.N.C.	1 149.75 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC.	6 060.14 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC	17.25 \$
769	ALARME MULTI-SÉCURITÉ MBTM INC.	2 456.61 \$
774	CHRISTIAN VACHON	219.03 \$
830	LA CROIX-ROUGE CANADIENNE	166.88 \$
889	PROPANE GRG INC.	1 046.91 \$
1055	LES ENTREPRISES S.C. CLASSIQUE	1 563.66 \$
1066	ALSCO CORP.	234.28 \$
1084	INSP. D'ÉCHELLES DENIS THIBAUT	269.04 \$
1120	ANDRÉ GAMACHE	45.99 \$
1131	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA	275.25 \$
1149	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	994.44 \$
1168	LUC GAUTHIER	61.60 \$
1222	SERGE GÉLINAS	82.50 \$
1272	SYLVIE VEILLEUX	615.06 \$
1296	XÉROX CANADA LTÉE	574.20 \$
1321	VALORIS	2 012.02 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX INC.	170.40 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	600.14 \$
1422	SDE GRANIT	712.03 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>43 838.57 \$</b>

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

2017-05-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

*M. André Gamache précise, qu'occasionnellement, des achats sont faits par un élu afin d'aider au bon déroulement des activités municipales. C'est le cas ce soir pour le remboursement de M<sup>me</sup> Sylvie Veilleux et M. André Gamache.*

1.5. Dépôt de la situation financière au 1<sup>er</sup> mai 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du Conseil le rapport sur la situation financière en date du 1<sup>er</sup> mai 2017.

---

*M. Richard Picard mentionne qu'aucun poste n'est en dépassement.*

1.6. Rapports des responsables des comités

**Aqueduc & Égout** **Richard Picard**

➤ Égout :

- Acquisition prochaine de certains équipements.

➤ Aqueduc :

- Tout est sous contrôle malgré la grande quantité d'eau à traiter suite aux pluies constantes et à la fonte des neiges.

**Relations de travail** **J.-Denis Picard**

Le sujet sera traité au point 5.

**Développement (Internet, services de proximité, Pacte rural)** **Daniel Poirier**

Aucun élément nouveau dans les dossiers en cours.

**Voirie, Équipements & Transports** **J.-Denis Picard**

La Municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour l'achat de gravier et de chlorure de calcium.

L'épandage du gravier débutera la semaine prochaine.

**Information, Communications** **Sylvie Veilleux**

Le Stratford-Info a été publié. M. André Gamache souligne le travail de qualité de ce petit journal.

**Famille - Aînés****Sylvie Veilleux**

La *balançoire intergénérationnelle* devrait être installée devant l'école Dominique-Savio après la signature de l'entente entre la Commission Scolaire de Appalaches et la Municipalité.

*Comité embellissement* : Une première rencontre a eu lieu avec M<sup>me</sup> Clémence Marcotte. Les pots seront fleuris prochainement. Le comité est à la recherche de nouveaux bénévoles.

*Évènement reconnaissance* : Plus de 70 bénévoles ont été reçus au Domaine Aylmer par le Conseil Municipal.

Le Prix Hommage au bénévolat Gilles Poulin a été remis au couple composé de M. Gaston Breton et de M<sup>me</sup> Pauline Patry en reconnaissance du travail effectué depuis plusieurs années pour le conseil de gestion de la paroisse St-Gabriel (fabrique). Leur contribution à la communauté a été soulignée de belle façon.

**Finances & Budget****Richard Picard**

Le sujet sera traité au point 2.4.

**Urbanisme & Domaine Aylmer****J.-Denis Picard**

Projet de développement de M. Bruno Couture : Sa demande est à l'étude.

**Environnement****J.-Denis Picard**

Aucun élément nouveau dans ce dossier.

**Bâtiments****André Gamache**

Les travaux au Centre Communautaire sont effectués bientôt.

**Loisirs, Culture, Bibliothèque et Tourisme****Sylvie Veilleux**

*Service d'animation estivale* :

Par le biais d'Emploi d'été Canada, les loisirs recevront un soutien financier correspondant à l'engagement d'une personne (240 heures). Cependant, avec un groupe de 15 enfants, il sera nécessaire d'engager une personne à temps partiel. Les loisirs se penchent sur des activités de financement afin de combler la dépense supplémentaire.

*Activité de financement* :

- ★ Cueillette de cannettes et de bouteilles le 27 mai, au garage municipal.
- ★ Tirage de biens précieux (œuvre d'art) :
  - Peinture de M<sup>me</sup> Pierrette Leblanc
  - Train de bois de M. Grondin (Lambton)

Les gens seront sollicités prochainement.

Une subvention de 700 \$ sera remise au comité des loisirs grâce au programme Soutien à l'action bénévole. Cette aide permettra l'achat de matériel.

Soirée d'inscription : 10 mai 2017  
Coût : 150 \$ / enfant pour l'été  
100 \$ / enfant pour une occupation à temps partiel  
Horaire : 7 h à 17 h 30

Les loisirs collaborent avec l'école pour le prêt d'équipements.

Fête Nationale : Les préparatifs vont bon train.

## **Sécurité publique**

**André Gamache**

M. André Gamache revient sur la poursuite policière survenue lundi le 24 avril. Quelques véhicules ont été heurtés, mais personne n'a été blessée mis à part le conducteur fautif. Cependant, cet évènement aurait pu être catastrophique.

### 2. **Administration**

#### 2.1. **Autorisation de dépenses des élu(e)s**

ATTENDU QU'il serait impraticable de réunir le Conseil chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

ATTENDU QUE la loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : monsieur André Gamache, monsieur Simon Baillargeon, madame Sylvie Veilleux, monsieur Richard Picard, monsieur Daniel Poirier, madame Julie Marcotte et monsieur J.-Denis Picard;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :

QUE le Conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2017-05-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 2.2. **Formation - Élections**

ATTENDU QUE l'année 2017 en est une d'élections;

ATTENDU QUE M<sup>me</sup> Johanne Poulin sera secrétaire d'élections pour une première fois;

ATTENDU la complexité de certaines étapes rencontrées précédemment suite à la possibilité des citoyens-nes non domiciliés-es de voter par correspondance;

ATTENDU QUE cette dépense est prévue au budget de l'année 2017

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

D'AUTORISER la directrice générale ainsi que son adjointe à assister à une formation les 29 et 30 mai à Québec.

DE DÉFRAYER le coût de déplacement et repas ainsi qu'une nuitée d'hébergement pour un montant approximatif de 450 \$ : l'inscription étant gratuite.

2017-05-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 2.3. Domaine Aylmer – Résiliation de l'entente et suite

ATTENDU QUE suite à une demande de réouverture de l'entente, les locataires du Domaine Aylmer ont été rencontrés par les élus;

ATTENDU QUE ceux-ci ont signalé sur Facebook qu'ils cessaient les opérations en date du 23 avril 2017;

ATTENDU QU'après discussion, les parties conviennent de mettre fin à l'entente :

## **RÉSILIATION DE L'ENTENTE**

### **ENTRE :**

#### **HÔTEL SCOTTSTOWN**

(Le Locataire)

#### **MUNICIPALITÉ DE STRATFORD**

(Le Bailleur, Propriétaire)

Concernant la bâtisse nommée : DOMAINE AYLMER (incluant la cuisine, la salle de réception et la terrasse) situé au 505 de la route 161 nord ou sur le chemin du Domaine Aylmer sur le territoire de la Municipalité du canton de Stratford

1. Les parties à la présente sont liées par une entente signée le 25 février 2015 et se terminant le 28 février 2018. Les montants à payer par le locataire ont été fixés comme suit :

1 <sup>re</sup> année du bail :	aucun loyer
2 <sup>e</sup> année du bail :	350 \$ par mois pour une somme de 4 200 \$/an
3 <sup>e</sup> année du bail :	350 \$ par mois pour une somme de 4 200 \$/an

Tout défaut de paiement et retard dans le paiement dudit loyer sera pénalisé par un intérêt simple au taux annuel de 12 % établi par le Bailleur pour ses comptes de taxes recevables en souffrance.

Le locataire est responsable des frais de chauffage, d'électricité, de gaz, de bois de foyer et de téléphone du bâtiment, ainsi que de toutes taxes et tous tarifs pour des services municipaux ou imposition de quelque nature que ce soit imposés par les autorités fédérales, provinciales, municipales et scolaires. Ces frais incluent les tarifs municipaux annuels de cueillette des ordures, de récupération et de vidange de fosse septique.

2. D'un commun accord, les 2 parties s'entendent pour mettre fin à l'entente citée précédemment au 1<sup>er</sup> mai 2017.
3. La résiliation de l'entente, 10 mois avant son terme, se fera sans pénalités ni versement de dommages et intérêts et les sommes dues seront celles comptabilisées au 1<sup>er</sup> avril au montant de 2244 \$ après retranchement du montant de dépôt de 500 \$.
4. Le Locataire accepte de rembourser sa dette au Bailleur en lui cédant le four à pizza et la cheminée Préfab 21000, 6" y étant reliée.
5. En compensation de l'obligation de vidange de la fosse septique prévue à l'entente citée précédemment, section Conditions, alinéa 3, le Bailleur reconnaît l'investissement du Locataire dans l'amélioration du système électrique de la salle à manger pour un montant équivalent.
6. Le Bailleur accepte de verser 1 000 \$ en compensation du montant défrayé par le locataire lors de l'achat et de l'installation du système automatique d'extincteur dans la cuisine.
7. En ce qui a trait aux autres équipements achetés par le Locataire présents dans la bâtisse au moment de la résiliation de l'entente, le Bailleur pourra proposer l'acquisition de certains de ceux-ci dans les jours suivant la résiliation.
8. Le Locataire s'engage à libérer la bâtisse de tous les équipements loués et ceux lui appartenant, sauf les équipements rattachés au bâtiment, tel que mentionné dans l'entente citée précédemment section Autres dispositions, au plus tard lundi le 22 mai

2017, 17 h. et à laisser les lieux en bon état. Les clés devront être remises à la personne représentant la Municipalité présente sur les lieux.

9. À compter de la date de la résiliation de l'entente, les frais d'électricité seront assumés par le Bailleur.

10. Les parties se donnent quittance mutuellement.

Le \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_,  
Date Ville Date Ville

LE LOCATAIRE

LE BAILLEUR, PROPRIÉTAIRE

LE LOCATAIRE

LE BAILLEUR, PROPRIÉTAIRE

ATTENDU QUE le conseil municipal désire que le Domaine Aylmer demeure opérationnel à l'été 2017 et de ce fait, cherche un partenaire sous forme de concession;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

DE FAIRE paraître un appel d'offres dans les journaux locaux et d'en informer tous les citoyens par la poste ou électroniquement en vue de la réouverture du Domaine Aylmer.

2017-05-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

-----  
*Au nom des membres du conseil, M. André Gamache exprime sa déception face à la fermeture du Domaine Aylmer. Les élus ont consacré beaucoup de temps et d'énergies afin d'aider les locataires à atteindre leurs objectifs, mais sans succès. Les deux parties se laissent en bon terme.*

#### 2.4. États financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016

##### AQUEDUC :

ATTENDU QU'au 31 décembre 2015 le solde déficitaire du secteur aqueduc était de (218 \$) ;

ATTENDU le surplus de l'exercice 2016 au montant de 5 418 \$;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu;

QUE le montant de 5 418 \$ soit appliqué au déficit de ce secteur, le solde au 31 décembre 2016 étant de 5 200 \$.

2017-05-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



### **ÉGOUT :**

ATTENDU QU'au 31 décembre 2015 le solde déficitaire du secteur égout était de (7 565 \$);

ATTENDU le déficit de l'exercice 2016 au montant de (15 095 \$);

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu;

QUE le déficit de ce secteur soit augmenté de (15 095 \$), le solde au 31 décembre 2016 étant de (22 660 \$).

2017-05-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **BOUES SEPTIQUES :**

ATTENDU QU'au 31 décembre 2015 le solde du secteur boues septiques était de 49 544 \$;

ATTENDU le déficit de l'exercice 2016 au montant de (6 143 \$);

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu;

QUE le montant de (6 143 \$) soit appliqué au surplus de ce secteur, le solde au 31 décembre 2016 étant de 43 401 \$.

2017-05-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **SURPLUS & DÉFICITS PAR SECTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2016**

<u>SECTEUR</u>	<u>SOLDE FIN 2015</u>	<u>VARIATION 2016</u>	<u>SOLDE FIN 2016</u>
	\$	\$	\$
<b>Déchets</b>	+ 74 724	- 17 882	+ 56 842
(Baisse de tarif de 207 \$ à 166 \$, -24,7 %.)			
<b>Déneigement</b>	- 8 624	+ 28 294	+ 19 670
(Hausse pour tous : 90 \$ à 95 \$, + 5,5 %; desservis de 77 \$ à 81 \$, + 5 %.)			
<b>Incendie</b>	+ 36 073	+ 8 559	+ 44 632
(Tarif identique)			
<b>Récupération</b>	+ 9 973	+ 3 534	+ 13 507
(Tarif identique)			
<b>Voirie d'été</b>	+ 58 323	+ 13 175	+ 71 498
(Hausse de 115 \$ à 121 \$ pour tous, + 5 %; desservis 135 \$ à 142 \$, +5 %)			

**5 tarifs pour un total de 206 149 \$**

<b>Égouts</b>	- 7 565	- 15 095	- 22 660
---------------	---------	----------	----------

(Hausse de 275 \$ à 316 \$, + 15 %.)

La vidange de l'étang numéro 2 a occasionné un déficit pour l'année 2016

<b>Aqueduc</b>	- 218	+ 5 418	+ 5 200
----------------	-------	---------	---------

(Tarif identique)

<b>Boues septiques</b>	+ 49 544	- 6 143	+ 43 401
------------------------	----------	---------	----------

(Baisse de tarif de 100 \$ à 80 \$, - 20 %)

<b>3 tarifs pour un total de 25 941 \$</b>
--

### DÉTAILS DES EXCÉDENTS ACCUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

#### Surplus accumulé non affecté comprenant la taxe foncière et les tarifs

181 104 \$	181 104 \$	(Surplus général de la taxe foncière)
	206 149 \$	(5 tarifs : Déchets, Déneigement, Incendie, Récupération et Voirie Été)

.....

*M. Richard Picard mentionne en terminant que le surplus accumulé non affecté au 31/12/2016 est de 387 253 \$.*

*Cela démontre que notre municipalité est en bonne situation financière.*

#### Excédent de fonctionnement affecté

25 941 \$	(3 tarifs : Aqueduc, Boues septiques et Égouts)
52 500 \$	(Montant provenant du surplus de 2016 affecté à 2017, pour balancer le budget)

#### Revenu hors bilan et Fonds réservé

164 765 \$	122 685 \$	(Fonds <i>Carrières et sablières</i> )
	42 080 \$	(Fonds de roulement)

#### Résolution suite à l'audit par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton

ATTENDU QUE le vérificateur externe a déposé le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016;

ATTENDU QUE toutes les explications ont été fournies à la satisfaction des membres du conseil;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu;

QUE le Conseil accepte le rapport financier 2016 préparé par notre vérificateur externe de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

2017-05-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 2.5. Atelier de formation Infotech

ATTENDU QU'Infotech apporte constamment des améliorations au logiciel informatique utilisé par le secteur administratif;

ATTENDU QU'il offre des ateliers à cet effet et qu'il est important d'être à jour dans ses différentes applications;

ATTENDU QU'il sera profitable pour M<sup>me</sup> Nathalie Bolduc de se familiariser davantage avec ce logiciel;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu;

D'AUTORISER M<sup>me</sup> Nathalie Bolduc à assister à l'atelier de formation prévu le 10 mai impliquant un coût de 230 \$ plus taxes ainsi que le déplacement et repas.

2017-05-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 2.6. Amélioration du réseau routier – aide financière

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford doit investir de plus en plus afin d'améliorer son réseau routier;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec accorde à son député, monsieur Ghislain Bolduc, une aide financière pour l'amélioration de son réseau routier;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu;

QUE la Municipalité du Canton de Stratford demande à notre député provincial une aide financière pour l'amélioration de son réseau routier.

2017-05-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 3. Voirie et bâtiments

### 4. Urbanisme et environnement

### 5. Loisirs et culture

#### 5.1. Achat de gravier – choix du fournisseur

Ouverture des soumissions en date du 27 avril 2017. Sont présents, M<sup>me</sup> Manon Jacques (Granilake) et M. Carl Rodrigue (Excavations Gagnon & Frères inc.)

Les élus : Sylvie Veilleux, Richard Picard, André Gamache et J.-Denis Picard

Direction : Christian Vachon et Manon Goulet

ATTENDU les soumissions suivantes pour l'achat et le transport de 4 500 tonnes de gravier comportant 2 options :

Option 1 : Exigence 100-100 au tamis (20 mm)

Option 2 : CG14 (pierre de granite)

M. Labrecque inc. (Lambton)	Option 1	81 333,32 \$ taxes incluses
	Option 2	85 213,73 \$ taxes incluses

Granilake (Black Lake)	Option 1	non fournie
	Option 2	97 010,16 \$ taxes incluses
Excavation Gagnon & Frères inc. (Disraeli)	Option 1	73 831,20 \$ taxes incluses
	Option 2	87 800,66\$ taxes incluses

ATTENDU que certaines vérifications ont été effectuées afin de valider la conformité et que la soumission la plus basse pour l'option 2 n'a pas été retenue faute de disponibilité du matériel;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu;

D'ACCEPTER la plus basse soumission conforme de Excavation Gagnon & Frères inc. au montant de 87 800,66\$ taxes incluses correspondant à l'achat et au transport de 4 500 tonnes de CG 14.

2017-05-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

*L'an passé sur le chemin des Berges, un nouveau matériel a été épandu, soit la pierre de granite (CG14),. Le test fut très concluant; le matériel s'avère plus durable. De plus, le conseil a tenu compte des commentaires à l'effet qu'après une pluie, la pierre concassée (mg20B) devient vaseuse. C'est la raison pour laquelle il a opté pour l'achat de CG14, plus dispendieux mais ayant un meilleur rendement.*

### 5.2. Camion usagé – affectation du surplus accumulé

ATTENDU le nouveau partage des tâches liées à l'aqueduc et à la voirie entre 2 employés;

ATTENDU les contraintes grandissantes liées aux déplacements de notre personnel;

ATTENDU la décision d'acheter un camion usagé tel que précisé à la séance du conseil du 6 mars 2017 (2017-03-14) pour un montant maximal de 10 000 \$;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu;

D'AFFECTER un montant de 8 427 \$ provenant du surplus accumulé non affecté correspondant à l'achat et à l'immatriculation d'un camion 2007 Dodge Ram 1500 usagé.

2017-05-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

*M. André Gamache ajoute que suite au changement de tâches du personnel affecté à l'aqueduc et à l'égout, il devenait nécessaire de procéder à l'achat d'un camion. De plus, celui-ci sera utilisé par le personnel de voirie.*

### 5.3. Poste d'opérateur journalier à combler – temps plein

ATTENDU QU'il a été résolu à la séance du conseil de mars 2017 l'élément ci-dessous : (résolution 2017-03-14)

« DE PROCÉDER ..... à l'affichage d'un poste régulier plein-temps d'opérateur journalier sans effet sur le plancher d'emploi prévu à la convention collective ».

ATTENDU QUE l'offre d'emploi a été affichée à l'interne selon les directives de la convention collective et qu'aucun syndiqué n'a appliqué sur le poste;

ATTENDU QU'il y a lieu de publiciser cette offre d'emploi;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu;

DE FAIRE paraître cette offre d'emploi dans les journaux locaux et d'en informer tous les citoyens par la poste ou électroniquement, afin de permettre au plus grand nombre de personnes intéressées de déposer leur candidature.

2017-05-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

*M. André Gamache précise que suite à la réorganisation du travail à la voirie, l'engagement de 2 personnes s'impose :*

- *Poste régulier temps plein (40 heures)*
- *Poste occasionnel (voir description plus bas)*

#### 5.4. Poste de journalier à combler – occasionnel

ATTENDU la nécessité de procéder à l'engagement d'un travailleur journalier affecté à l'entretien des bâtiments municipaux ainsi qu'aux menus travaux;

ATTENDU QUE les besoins seront comblés par un salarié ayant le statut d'occasionnel et que celui-ci sera appelé de façon sporadique pour effectuer des tâches précises;

ATTENDU QU'il y a lieu de publiciser cette offre d'emploi;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu;

DE FAIRE paraître cette offre d'emploi dans les journaux locaux et d'en informer tous les citoyens par la poste ou électroniquement, afin de permettre au plus grand nombre d'appliquer sur le poste.

2017-05-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

*M. André Gamache précise que ces nouveaux postes ne font pas partie du plancher d'emploi; ces employés ne bénéficieront pas de la sécurité d'emploi. En terminant, il souligne que par souci de transparence, tous les citoyens, y compris les non-domiciliés, seront informés de ces offres d'emploi.*

#### 5.5. Formation personnel de voirie : gestion des eaux

ATTENDU la formation sur la gestion des eaux de pluie et des inondations offerte par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et vu l'intérêt du responsable de la voirie pour celle-ci;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu;

D'AUTORISER M. Christian Vachon à assister à cette formation.

DE DÉFRAYER le coût du repas.

2017-05-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **6. Affaires diverses**

### **6.1. Distribution annuelle des petits arbres**

---

*M<sup>me</sup> Manon Goulet rappelle que la distribution des arbustes s'effectuera samedi le 27 mai au garage municipal.*

### **6.2. Inspecteur en environnement et bâtiment : ajustement salarial**

ATTENDU QU'à l'Annexe C de la convention collective il est déterminé que le taux horaire (échelle 5) de l'inspecteur en bâtiment est de 24,81 \$;

ATTENDU la multiplication de la réglementation des différents paliers de gouvernement;

ATTENDU QUE les dossiers sont de plus en plus complexes impliquant une charge de travail et des responsabilités qui ne cessent d'augmenter;

ATTENDU QUE M. Dany St-Onge est à l'emploi de la Municipalité depuis 24 ans;

ATTENDU la demande d'ajustement salarial de M. St-Onge en date du 31 janvier 2017;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le taux horaire soit majoré d'un (1 \$) dollar, effectif au 31 janvier 2017;

QUE le taux horaire de 25,81 \$ sera ajusté annuellement du même pourcentage consenti pour l'augmentation annuelle des salaires tel que détaillé au plan de classification de l'Annexe C.

2017-05-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

*Des municipalités de même envergure ont été contactées. L'analyse de comparables démontre que la hausse du taux horaire d'un (1) dollar mentionnée ci-haut est justifiée.*

*Le conseil prend en considération le caractère parfois difficile des tâches liées à l'inspection. Les élus sont très satisfaits du travail de M. St-Onge.*

## **7. Loisirs et culture**

### **7.1. Rassemblement Paramoteur Stratford 2017**

ATTENDU QUE par les années passées, cet événement avait lieu à Lac-Mégantic;

ATTENDU la demande de M. Serge Gélinas à l'effet de tenir cette activité aérienne à Stratford du 13 au 16 juillet 2017;

ATTENDU QUE la logistique de cet événement est sous l'entière responsabilité du comité organisateur chapeauté par M. Serge Gélinas;

ATTENDU QUE le propriétaire du terrain sur lequel s'effectuèrent les activités a donné son accord moyennant des garanties et que la population immédiate a été informée;

ATTENDU QUE chaque pilote participant se doit de signer une décharge de responsabilité envers qui que ce soit, c'est-à-dire toutes personnes impliquées de près ou de loin (spectateurs);

ATTENDU QUE les membres du conseil sont réceptifs à la tenue de nouveaux événements rassembleurs pour sa population;

ATTENDU QUE la Municipalité n'assume aucune responsabilité advenant tout incident quel qu'il soit;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité désire faciliter le déroulement des différentes activités;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

QUE le préambule fasse partie intégrante de la résolution;

QUE l'accès au chalet des loisirs soit autorisé pour les participants afin d'y tenir des rencontres au besoin.

QUE les membres du conseil accueillent les participants lors d'une activité de bienvenue.

2017-05-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

*M. André Gamache tient à souligner la qualité d'intervention et du professionnalisme de M. Serge Gélinas en ce qui a trait à la planification de l'évènement. Le conseil se réjouit de cette nouveauté permettant de créer de l'animation dans notre milieu en plus d'augmenter l'achalandage dans nos commerces.*

*À souligner que cette activité n'est pas générée par la Municipalité de Stratford, mais celle-ci pourra supporter l'activité au niveau logistique.*

## **8. Affaires diverses**

### **8.1. Route des Sommets**

ATTENDU QUE la Route des Sommets traverse notre territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité s'est engagée antérieurement à soutenir La Route des Sommets pour sa signalisation, sa promotion et son animation et que ce soutien est encore nécessaire pour assurer le maintien de ce produit touristique;

ATTENDU QUE la contribution est incluse dans le plan de développement de Stratford adopté précédemment;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu;

DE POURSUIVRE le soutien financier de La Route des Sommets par une contribution financière de 712,03 \$ pour l'année 2017.

2017-05-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **8.2. Domaine de la Sobriété – renouvellement entente**

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu;

QUE la Municipalité du Canton de Stratford renouvelle l'entente avec le Domaine de la Sobriété moyennant une compensation monétaire de 200 \$ annuellement afin de couvrir les frais en électricité pour l'enseigne de la Municipalité ainsi que la « Croix d'Amour ».

QUE ladite entente soit signée pour une période de cinq (5) ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 31 mai 2022.

2017-05-22

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **9. Liste de la correspondance**

- M. Marcel Boisvert demande l'installation d'une lumière de rue.
- Communiqué de la SAAQ sur la sensibilisation à la sécurité en vélo.
- Lettre de M<sup>me</sup> Louise Moreau et M. Jean-Guy Morasse demandant la réparation de l'entrée du chemin des Berges.

#### **Supports financiers**

- Fondation Jeunesse secondaire Disraeli
- La journée Trippante

#### **Invitations**

- 9 mai : Tournée du président de la FQM
- 9 mai : Rencontre du Comité local de bassin versant du Grand lac St-François
- 11 mai : La culture du Granit se dévoile. (lancement)
- 30 mai : Rencontre du Comité local du bassin versant du Lac Aylmer / Lac Louise

#### **10. Période de questions**

#### **11. Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce premier (1<sup>er</sup>) jour de mai 2017.

#### **12. Levée de la session régulière**

Il est proposé par monsieur André Gamache,  
Et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 20 h 08.

2017-05-23

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



André Gamache  
Maire



Manon Goulet  
Directrice générale et secrétaire-trésorière